

TEMPS DE LECTURE : 3' 30''

NUL BESOIN AUJOURD'HUI DE PRÉSENTER LES MOOCS TANT CET ACRONYME A FAIT LE TOUR DU MONDE. POUR PREUVE, IL A MÊME FAIT SON ENTRÉE DANS LE LAROUSSE EN 2016 ! CES COURS EN LIGNE DISPENSÉS PAR DES UNIVERSITAIRES ET/OU DES EXPERTS SUR UNE VARIÉTÉ DE SUJETS ONT CONQUIS DES CENTAINES DE MILLIONS D'APPRENANTS DEPUIS LEUR ÉMERGENCE EN 2012. FORMIDABLES OUTILS D'APPRENTISSAGE, ILS SONT AUSSI DES VECTEURS EFFICACES POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE CABINET DE SERVICE PROFESSIONNEL.

Par Anne-Laure JOUBAIRE

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE

Tandis que certains cours sont en libre accès tout au long de l'année, d'autres ne sont accessibles qu'après inscription à une session définie se déroulant sur quelques mois.

Après inscription, l'apprenant a accès à divers modules hebdomadaires, dédiés à des thèmes précis et déclinés en plusieurs vidéos. Il doit ensuite répondre à des QCM, lire des articles et parfois rendre des travaux. Ceux-ci sont corrigés par les autres apprenants. Si tous les modules ont été validés, l'apprenant peut recevoir une certification, sans valeur universitaire, qui permettra d'attester de sa réussite. La très grande majorité des MOOCs sont gratuits et répondent donc à l'objectif originel du concept : **rendre le savoir accessible à tous**, où qu'ils soient et quel que soit leur niveau de revenu. Les MOOCs sont disponibles sur des plateformes comme Coursera, Future Learn, Edx ou encore FUN et Unow pour les francophones.

DES AVANTAGES MULTIPLES

Les MOOCs sont des outils d'apprentissage efficaces, chaque thème étant expliqué par des experts de manière pédagogique avec des schémas et exemples concrets. Les apprenants ont généralement accès à un forum de discussion ainsi qu'à des groupes dédiés sur les réseaux sociaux ce qui permet d'approfondir des sujets, de découvrir des initiatives intéressantes ainsi que d'**étendre son réseau professionnel**. La réussite d'un MOOC est également un plus intéressant à mettre en avant sur le CV, auprès des pairs et des clients, notamment s'il porte sur un domaine très spécifique.

Parallèlement, ces cours en ligne sont d'excellents canaux publicitaires pour ceux qui les dispensent et les plus grandes écoles du monde, comme Harvard, Yale ou HEC ne s'y sont pas trompées. Les universités et professeurs peuvent y donner un avant-goût de la qualité des enseignements, attirer des étudiants potentiels et affiner leurs cours. La plupart des MOOCs font intervenir des professionnels de manière ponctuelle. Des notaires ont ainsi été partenaires des [MOOCs organisés par l'assureur GMF](#) sur la gestion de patrimoine et les projets immobiliers. **Cette méthode permet de mettre en avant une expertise, de faire parler de soi, de toucher de potentiels clients ou d'identifier des recrues à fort potentiel.**

Il est également possible pour les plus motivés de créer son propre MOOC. C'est ce qu'a réussi à faire avec brio le cabinet Lefaucheur, spécialisé en droit social, qui avec son [cours en ligne](#) sur les contrôles URSSAF a trouvé un « mode de communication disruptif ».

Il est néanmoins important de souligner que si beaucoup de personnes s'inscrivent aux MOOCs, peu vont à leur terme. Certaines institutions se tournent aujourd'hui vers les **SPOCs** (Small Private Online Courses), des cours réservés à un petit nombre de personnes

soigneusement sélectionnées et donnant droit à un diplôme reconnu. Ces outils sont notamment privilégiés par les entreprises qui sont ainsi assurées de la qualité de la formation continue due à leurs employés.

E-LEARNING JURIDIQUE

Un nombre non négligeable de MOOCs sont aujourd'hui consacrés au monde du droit. Bien que beaucoup soient issus d'universités anglophones et donc traitent de la common law, quelques-uns se démarquent du lot :

Le SPOC [Droit de l'Arbitrage Interne et International](#) est dispensé par la Faculté de Droit de Montpellier en partenariat avec le Centre du Droit de l'Entreprise et la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise. Ouvert sur sélection aux étudiants en master 2 et aux **avocats**, il est payant et donne droit à un diplôme au titre de la formation continue (20h/an).

Le MOOC [International Human Rights Law](#) dispensé par l'Université Catholique de Louvain est fortement plébiscité par ses auditeurs et peut-être utile à la fois aux étudiants en droit mais aussi aux professionnels souhaitant travailler à l'international.

Le MOOC [La comptabilité pour tous](#), dispensé par le CNAM s'adresse à un public varié (professionnels RH, étudiants en informatique) ainsi qu'aux **comptables** eux-mêmes qui verront ainsi « leur discipline sous un angle qu'ils ne connaissaient pas ».

L'[EJL](#) est une plateforme d'e-learning dédiée aux **huissiers de justice** européens dispensant des modules de formation aux règlements européens en matière de droit civil, droit commercial et recouvrement créances. Ces cours gratuits donnent droit à une attestation au titre de la formation continue.

Peu de cabinets de services se sont aujourd'hui positionnés sur ce créneau, de par l'importante charge de travail, de préparation et de suivi que ces cours induisent. Pourtant, pour les petits cabinets, c'est une **excellente manière de se faire connaître, à condition de proposer une plateforme intuitive, un contenu pédagogique et de publiciser la démarche.**

POUR ALLER PLUS LOIN

[Juristes, formez-vous en e-learning !](#)

[Interview de Vincent Lefaucheur sur la création de son Mooc Urssaf](#)

[Ten simple rules for developing your MOOC](#)